

CONFERENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE



**COMPTE RENDU
DE LA SESSION MINISTERIELLE
EXTRAORDINAIRE**

Ottawa-Hull (Canada), les 13 et 16 juillet 2001

RAPPORT DE LA SESSION MINISTÉRIELLE

La Session extraordinaire des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES) s'est tenue à Ottawa-Hull les 13 et le 16 juillet 2001.

Les travaux se sont déroulés dans les locaux du Ministère des Affaires Étrangères du Canada autour des trois points suivants:

- Modifications des articles 8 et 49 des textes fondamentaux de la CONFEJES,
- Dossier relatif à la situation des cadres du Sud en fonction au Secrétariat Général de la CONFEJES,
- Mode de financement des Conférences et des réunions du Bureau de la CONFEJES.

La Cérémonie officielle d'ouverture de cette session qui s'est déroulée le 13 juillet 2001 a enregistré d'importants messages.

Ainsi, Monsieur Roger Doucet, Représentant personnel du Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, a souhaité la bienvenue à toutes les délégations et s'est réjoui du choix du Canada pour accueillir cette Conférence extraordinaire.

Monsieur Richard Legendre, Ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport du Canada-Québec a, à son tour, invité les délégation à mettre à profit leur séjour pour mieux connaître le Canada et son peuple caractérisé par une hospitalité légendaire.

Il a situé la place des Jeux de la Francophonie dans le développement et la promotion de la langue française au Québec.

Au nom du Président en exercice, Monsieur Sébouh Hovnanian, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, 1^{er} Vice-Président de la CONFEJES, a remercié les autorités canadiennes pour les dispositions particulières prises pour assurer la meilleure organisation de cette session extraordinaire et a résumé à ses collègues les différents thèmes inscrits à l'Ordre du jour.

Après s'être réjoui de la présence de Monsieur Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), présence qui est l'expression du soutien maintes fois renouvelé du Secrétaire Général de l'OIF aux actions de la CONFEJES, le Premier Vice-Président a invité ses collègues à accorder la plus grande attention aux différents points inscrits à l'Ordre du jour afin de consolider les acquis de la Conférence.

Son Excellence Monsieur Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie quant à lui, a relevé les performances de la CONFEJES dans la mise en oeuvre des programmes en faveur des Jeunes et a rappelé la place essentielle de ceux-ci dans l'espace francophone.

Il a encouragé les Ministres chargés de la Jeunesse à faire davantage pour bâtir une Francophonie forte et solidaire.

Enfin, Son Excellence Ronald Duhamel, Ministre des Anciens Combattants, Secrétaire d'État à la Francophonie représentant le Premier Ministre du Canada, a souhaité un excellent séjour aux Ministres et Chefs de délégation et a mis en exergue les nombreuses actions significatives conduites par la CONFEJES ces dernières années en faveur des jeunes et des sportifs.

Il a lancé un appel à tous pour un engagement plus fort afin de donner une plus grande visibilité à la CONFEJES.

Abordant le premier point de l'Ordre du jour relatif à la modification des articles 8 et 49 des textes fondamentaux de la CONFEJES, les Ministres après des échanges approfondis ont décidé :

- de modifier l'article 8 afin de donner une meilleure visibilité dans la désignation des membres du Bureau. Cette modification porte le nombre des membres du Bureau de onze (11) à quinze (15) repartis dans cinq (5) groupes géographiques ainsi qu'il suit:

Groupe A: Europe et Amérique du Nord	5 membres
Groupe B: Afrique de l'Ouest	3 membres
Groupe C: Afrique Centrale et des Grands Lacs	2 membres
Groupe D: Afrique du Nord, Méditerranée et Europe Centrale	2 membres
Groupe E: Océan Indien, Asie et Caraïbes	2 membres
Doyen des Ministres chargés de la Jeunesse et des Sports	1 membre

La désignation des représentants de chaque groupe au sein du Bureau doit respecter autant que possible le principe de la rotation.

Toutefois, les membres du Bureau doivent être à jour de leur cotisation statutaire et avoir contribué au moins une fois au Fonds Commun au cours du biennium précédent.

- de modifier l'article 49 relatif à la procédure de modification des statuts visant à réduire le délai de saisine du Président en exercice. Ce délai passe de 6 mois à 3 mois pour les demandes de modifications qui revêtent un caractère urgent.

Analysant la situation des cadres du Sud en fonction au Secrétariat Général de la CONFEJES, la Conférence a décidé de relever les indemnités accordées à ces cadres en vue d'encourager davantage la performance et la culture de l'excellence.

Cette mesure entraîne une incidence financière de quarante deux millions, cinq cent un mille huit cents (42 600 800) francs CFA qui sera financée par l'ensemble des pays membres dans un esprit de solidarité multilatérale.

De façon pratique la cotisation statutaire des pays du Sud passe pour compter du 1^{er} janvier 2002, de deux millions (2 000 000) francs CFA à deux millions six cent mille (2 600 000) francs CFA.

Les contributions des pays du Nord sont calculées suivant la clé de répartition en vigueur. Il faut noter que la France a déjà annoncée l'augmentation de sa participation qui passe de 450 000 FF à 580 000 FF soit de 45 000 000 FCFA à 58 000 000 FCFA.

Parallèlement les Ministres demandent que des dispositions nouvelles soient envisagées pour le recrutement des cadres, notamment par la mise en place d'une commission d'examen des candidatures chargée de faire des recommandations au Secrétaire Général.

Quant au point 3 de l'Ordre du jour relatif au mode de financement des conférences et des réunions du Bureau, les Ministres décident de réunir une commission qui fera des propositions dans le sens d'améliorer l'organisation des Conférences. Cette commission étudiera la proposition de réunir la commission des experts, un ou deux mois avant les sessions ministérielles.

Cette orientation permettra ainsi à la réunion des experts d'analyser les bilans des réalisations, d'adopter la programmation ainsi que le financement des programmes, afin de dégager du temps pour les Ministres qui se concentreront davantage sur les questions politiques d'actualité qui les préoccupent.

Les Ministres ont engagé un débat porteur, en prélude à l'organisation de la Conférence Ministérielle, consacrée aux relations à développer entre les États et les Fédérations Nationales et Internationales. Ils se félicitent de l'adhésion des Fédérations Internationales notamment la FIFA et la Fédération International d'Athlétisme Amateur (FIAA) ainsi que du CIO. Ce dernier s'engage à assurer la traduction pendant la Conférence qui sera élargie aux pays non membres de la CONFEJES.

La Conférence a ensuite entendu et discuté le rapport du Secrétaire Exécutif du CIJF relatif à la réunion des Ministres membres du CIJF. La Conférence félicite les pays bailleurs de fonds pour l'élan de solidarité multilatéral manifesté à l'endroit du Niger, pays organisateur des V^{èmes} Jeux de la Francophonie et Monsieur Michel DACH, Secrétaire Exécutif sortant pour la qualité du travail accompli au cours de son mandat. Ledit rapport est joint au présent comme partie intégrante.

Les Ministres ont ensuite entendu le compte rendu du déroulement des travaux du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et des Jeux de la Francophonie. Il en ressort que deux réunions ont été organisées à Dakar puis à Beyrouth pour élaborer les termes de références, sélectionner les experts indépendants et arrêter le calendrier de l'évaluation.

La Conférence félicite Monsieur Jean-Pierre BASTIEN pour la qualité du rapport présenté.

Le Ministre de la Jeunesse du Sénégal a fait le point sur l'organisation du IV^{ème} Forum Mondial de la Jeunesse prévu à Dakar en Août 2001 et a invité ses collègues à participer à cette importante rencontre organisée pour la première fois dans un pays francophone.

En vue de préparer le prochain Sommet de la Francophonie prévu en octobre prochain au Liban, le Président en exercice adressera une lettre au Président de la République du Liban pour lui demander de bien vouloir faire inscrire dans la déclaration et le plan d'action de Beyrouth à soumettre aux Chefs d'État et de Gouvernement, certains points essentiels permettant d'établir une passerelle entre le thème "Jeunesse" du VIII^{ème} Sommet et celui de Beyrouth sur le "dialogue des Cultures".

Les Ministres sont invités à prendre contact avec les Ministres des Affaires Étrangères de leur pays afin de favoriser la participation des jeunes à la préparation du Sommet et susciter leur prise en compte dans les délégations au IX^{ème} Sommet.

Il a été porté à la connaissance de la Conférence des dispositions prises par le Secrétariat Général de la CONFEJES pour préparer le IV^{ème} Forum mondial de la Jeunesse et pour favoriser la participation des jeunes de tous les pays membres.

Réunis à huit-clos, les Ministres décident à l'unanimité de reconduire Monsieur Michel DACH, au poste de Secrétaire Exécutif pour un second mandat de quatre ans.

Enfin, le Président en exercice a invité les États ayant proposé de financer l'évaluation externe des programmes de la CONFEJES et du Comité International des Jeux de la Francophonie à mettre tout en oeuvre pour alimenter le compte ouvert à cet effet à Dakar et éviter de prélever les moyens financiers prévus sur les budgets déjà mis en place pour la réalisation des programmes retenus par la Conférence.

Pour clore leurs travaux, les Ministres ont adopté des résolutions et ont adressé une motion de félicitations et de remerciements au Gouvernement et au Peuple Canadiens.

Fait à Ottawa,
le 16 juillet 2001

LA CONFÉRENCE

RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES DU CIJF

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du CIJF, en rappelant l'importance de montrer la solidarité francophone par l'adoption du budget du Niger lors de cette session.

Il charge le Secrétaire exécutif de conduire la séance, demandant au Ministre du Mali d'animer les débats.

- 1) Adoption de l'ordre du jour
Celui-ci est adopté
- 2) Adoption du compte-rendu de la XXV^{ème} session du CIJF
Celui-ci est adopté sans amendement
- 3) Contributions volontaires pour les V^{èmes} Jeux du Niger

Le Secrétaire exécutif informe des intentions des pays bailleurs de fonds non-membres du CIJF (Luxembourg, Canada/Nouveau-Brunswick, Monaco et Suisse).

Le Canada, la France, le Canada/Québec, la Communauté française de Belgique annoncent leurs financements tel que récapitulés ci-dessous:

- France	15,7 Millions de FF ainsi que des aides sur le plan bilatéral pour des actions d'accompagnement
- Canada	2 Millions de dollars
- Canada/Québec	882 900 FF
- Canada/Nouveau-Brunswick	24.000 FF
- Communauté Française de Belgique	970.000 FF soit 148 Euros
- Luxembourg	194.400 FF

Les représentants de la CFB et du Canada rappellent que les montants devront figurer en Euros, le Canada acceptant que le montant de sa contribution soit mentionné en Euros au cours du jour par rapport au dollar canadien.

Le Représentant du Niger remercie l'ensemble des bailleurs de fonds pour cet élan de solidarité, et présente le logo des V^{ème} Jeux qui est adopté par l'assemblée.

4) Questions diverses

Le Secrétaire exécutif tient à remercier les Présidents du CIJF qui se sont succédés durant son mandat pour leur soutien, et tout particulièrement le Président HILLAL pour son implication de tous les instants.

Il remercie également tous les membres du CIJF pour la confiance témoignée et l'accompagnement du Secrétariat Exécutif dans l'élaboration du processus de sélection.

Il remercie les Ministres pour la qualité de leur délégation, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et la CONFEJES pour leur aide logistique et financière, les personnalités cooptées pour leurs conseils éclairés et les Co-Présidents du COJF pour leur sens du dialogue.

En réponse aux Représentants du Vietnam, le Secrétaire Exécutif confirme qu'une évaluation des IV^{ème} Jeux s'effectuera selon le processus mentionné dans les règles des jeux.

Le Président du CIJF clos la séance en remerciant le Secrétaire Exécutif pour le travail accompli au cours de son mandat.

Résolution No. 2 relative à la modification de l'article 49 des textes fondamentaux de la CONFEJES

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le Français en partage, réunis en session extraordinaire les 13 et 16 juillet 2001 à Ottawa,

- **Considérant** la nécessité de disposer de procédures particulières pour les demandes de modification statutaire revêtant un caractère urgent,

DÉCIDENT :

d'adopter la modification de l'article 49 des textes fondamentaux de la CONFEJES relative à la procédure de modification des statuts ainsi qu'il suit :

- les présents statuts peuvent être modifiés à la demande du Bureau ou à la demande du tiers au moins des pays membres, par lettre adressée au Président en exercice six mois avant la tenue de la Conférence ministérielle,
- le délai de saisine du Président en exercice est ramené à trois mois lorsque la demande de modification revêt un caractère urgent; dans ce cas le Secrétaire Général centralise les demandes et transmet celles-ci au Président en exercice qui les soumet à la Conférence ministérielle.

Les Ministres

Résolution No. 3 relative à la situation des cadres des pays du Sud en fonction au Secrétariat Général de la CONFEJES

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le Français en partage, réunis en session extraordinaire les 13 et 16 juillet 2001 à Ottawa,

- **Considérant** les difficultés pour les pays du Sud, membres de la CONFEJES, de prendre en charge leurs cadres nationaux mis à la disposition du Secrétariat Général, à Dakar (Sénégal),
- **Considérant** le coût élevé de la vie au Sénégal,
- Souhaitant faire prévaloir les principes de solidarité et d'équité qui animent depuis toujours la CONFEJES,

DÉCIDENT :

- **d'adopter** à compter du premier janvier 2002, les nouvelles indemnités de fonction proposées pour les cadres des pays du sud mis à disposition du Secrétariat général de la CONFEJES à Dakar, au Sénégal,
- **de répartir** le montant global de l'augmentation financière (soit 42 600 000 Francs CFA) entre les pays membres selon les critères de répartition des cotisations en vigueur.
- **d'inviter** le Secrétaire général à mettre en place une commission d'examen des dossiers de candidatures aux différents postes de direction. Ce comité fait des recommandations au Secrétaire général qui en fera rapport au Bureau.
- **de rappeler** que le personnel cadre à l'exception du Secrétaire Général est nommé par le Bureau sur avis du Secrétaire Général conformément aux dispositions de l'article 65 des textes fondamentaux.

Les Ministres

Résolution No. 4 relative à la modification des cotisations statutaires des pays du Sud

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le Français en partage, réunis en session extraordinaire les 13 et 16 juillet 2001 à Ottawa,

- **Considérant** les principes de solidarité et d'équité qui animent la Conférence,
- **Considérant** la nécessité d'améliorer les conditions de travail des cadres des pays du sud en fonction au Secrétariat Général à Dakar (Sénégal),
- **Considérant** la proposition faite par le Secrétaire Général lors de la Conférence ministérielle qui s'est tenue au Caire en février 2001,

DÉCIDENT :

d'adopter le nouveau taux de cotisation statutaire annuelle des pays du sud, fixé à 2 600 000 Francs CFA, à compter du premier janvier 2002.

Les Ministres

Résolution No.5 relative à l'évaluation externe des programmes de la CONFEJES

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES), réunis en Session extraordinaire à Ottawa, au Canada, les 13 et 16 juillet 2001.

- Après avoir pris connaissance du rapport d'étape de l'évaluation externe des programmes de la CONFEJES et des Jeux de la Francophonie;
- Réaffirmant l'intérêt que présente cette évaluation.
- **Invitent** le comité de pilotage créé à cet effet à mettre tout en oeuvre pour les la parfaite organisation de cette évaluation en relation avec le Secrétariat général de la CONFEJES
- **Autorisent** le bureau en exercice à examiner les conclusions et recommandations des travaux des experts-évaluateurs dès qu'elles seront disponibles et en cas de nécessité à mettre en oeuvre toutes mesures nouvelles susceptibles de renforcer les programmes.

Les Ministres

**Résolution N^o 6 relative à
la réélection du Secrétaire Exécutif
du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF).**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES), réunis en session extraordinaire à Ottawa, au Canada, les 13 et 16 juillet 2001,

- **Considérant** la compétence dont il a fait preuve tout au long du mandat écoulé,
- **Considérant** la qualité du travail accompli depuis sa nomination au poste de Secrétaire Exécutif du CIJF,

DÉCIDENT à l'unanimité de reconduire Monsieur Michel DACH, au poste de Secrétaire Exécutif du CIJF pour un second mandat de quatre (04) ans.

Les Ministres

Motion de félicitation et de remerciement aux autorités du Canada.

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES), réunis en session extraordinaire à Ottawa, au Canada, les 13 et 16 juillet 2001,

- **Considérant** l'accueil particulièrement chaleureux qui leur a été réservé à leur arrivée,
 - **Considérant** la sollicitude permanente dont ils ont été l'objet tout au long de leur séjour,
 - **Considérant** les excellentes conditions de travail mises à leur disposition,
 - **Considérant** la parfaite organisation de la Session extraordinaire d'Ottawa,
1. **Prient Monsieur Ronald Duhamel, Ministre des Anciens combattants et Secrétaire d'État à la Diversification économique de l'Ouest et Secrétaire d'État pour la Francophonie de transmettre au Monsieur le Premier Ministre du Canada, Monsieur Jean Chrétien, leur profonde gratitude.**
 2. **Remercie très chaleureusement les plus hautes autorités du Canada.**
 3. **Félicite le Comité d'organisation de la Session extraordinaire.**

Les Ministres

MODIFICATIONS DE L'ARTICLE N°.8 NOUVEAU DES TEXTES FONDAMENTAUX DE LA CONFEJES

Au début de chaque conférence ministérielle, le Président sortant fait procéder à l'élection du nouveau Président.

La Conférence désigne ensuite un Bureau de quinze membres, parmi les pays à jour de leur cotisation statutaire et ayant contribué, au moins une fois, au Fonds commun au cours du biennium précédent.

Le bureau est constitué comme suit:

- un Président,
- deux Vice-Présidents,
- un Rapporteur Général,
- un Doyen,
- des membres,

répartis selon leur appartenance à l'un des groupes suivants:

- Groupe A: Europe et Amérique du Nord	5 membres
- Groupe B: Afrique de l'Ouest	3 membres
- Groupe C: Afrique Centrale et les Grands Lacs	2 membres
- Groupe D: Afrique du Nord, Méditerranée et Europe Centrale	2 membres
- Groupe E: Océan Indien, Asie et Caraïbes	2 membres
- Doyen des Ministres chargés de la Jeunesse et des Sports	1 membre

La désignation des représentants de chaque groupe au sein du Bureau doit respecter autant que possible le principe de la rotation.

**ANNEXE À L'ARTICLE N^o. 8
PORTANT RÉPARTITION DES MEMBRES DU BUREAU
DE LA CONFEJES**

Groupe	Nombres de membres au Bureau
<u>Groupe A: Europe, Amérique du Nord</u>	5
1 Canada	
2 Canada Nouveau-Brunswick	
3 Canada-Québec	
4 Communauté Française de Belgique	
5 France	
6 Luxembourg	
7 Suisse	
<u>Groupe B: Afrique de l'Ouest</u>	3
1 Bénin	
2 Burkina Faso	
3 Cap-Vert	
4 Côte-d'Ivoire	
5 Guinée-Bissau	
6 Guinée Conakry	
7 Mali	
8 Mauritanie	
9 Niger	
10 Sénégal	
11 Togo	
<u>Groupe C: Afrique Centrale et les Grands Lacs</u>	2
1 Burundi	
2 Cameroun	
3 Centrafrique	
4 Congo-Brazzaville	
5 Congo démocratique	
6 Gabon	
7 Rwanda	
8 Tchad	

Groupe D: Afrique du Nord, Méditerranée et Europe Centrale 2

- 1 Egypte
- 2 Maroc
- 3 Tunisie
- 4 Liban
- 5 Roumanie

Groupe E: Océan Indien, Asie et Caraïbes 2

- 1 Comores
- 2 Djibouti
- 3 Madagascar
- 4 Maurice
- 5 Seychelles
- 6 Vietnam
- 7 Haïti

Doyen de la CONFESJES 1

TOTAL 15

BUREAU EN EXERCICE

Président : Egypte

Premier Vice-Président : Liban

Deuxième Vice-Président : Mali

Rapporteur : Côte d'Ivoire

Doyen : Seychelles

Membres :
France
Canada
Canada/Québec
Communauté Française de Belgique
Rwanda
Maurice
Suisse
Burkina Faso
Gabon
Vietnam

A N N E X E S

A / ALLOCUTIONS

**DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE,
MONSIEUR BOUTROS BOUTROS-GHALI,
A LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE
DE LA CONFEJES**

Ottawa, le 13 juillet 2001

Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve, ici, à Ottawa, quelques mois après votre 28^e session du Caire.

C'est avec infiniment de plaisir, également, que je retrouve mon ami l'Honorable Ronald Duhamel, auquel me lie une longue complicité en Francophonie, et le Président en exercice de la Confejes, Ali El Din Hilal, auquel me lie une encore plus longue complicité, en Egypte !

Je suis, heureux, enfin, de saluer le ministre du Québec, Richard Legendre et le ministre du Nouveau Brunswick, Tercy Mockler.

Je voudrais, avant toute chose, remercier très chaleureusement les autorités pour l'accueil cordial qui nous est réservé, mais aussi pour leur formidable mobilisation, une mobilisation qui nous fait comprendre, que la Francophonie, en terre d'Amérique, se fête, se vit, – j'allais dire « se respire » - dans ce qu'elle a de plus spontané, de plus populaire, de plus imaginatif !

Mesdames et Messieurs les ministres,

J'avais eu l'occasion, au Caire, de vous assurer de mon total soutien, du total soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie dans votre politique au service de la jeunesse.

Et la session extraordinaire que vous allez tenir, ici, témoigne de la vigueur et de l'ampleur croissante de votre Conférence, et de ses activités.

J'y vois le signe de la place toujours plus importante, - et légitime, - que tient la jeunesse au sein de notre Communauté, singulièrement depuis le Sommet de Moncton.

Demain, s'ouvriront les 4èmes Jeux de la Francophonie. Et nous avons eu, voilà quelques jours, à Québec, la première session du Parlement francophone des Jeunes !

C'est dire que, dans notre esprit, la jeunesse n'est pas simplement là pour fêter ou chanter la Francophonie.

Elle est là pour nous aider à la faire avancer, à la faire rayonner, à l'ancrer toujours plus, et toujours mieux, dans un monde que nous avons la volonté de façonner, ensemble, pour plus de démocratie, plus de liberté, plus de diversité, plus de solidarité !

Solidarité, c'est justement, me semble-t-il, le maître mot de la session que vous allez tenir, ici !

Parce que si nous sommes tous fiers de voir votre Conférence accueillir, chaque année, de nouveaux pays membres, nous devons, surtout, en tirer toutes les conséquences.

Qu'il s'agisse des moyens dont vous disposez pour répondre aux missions sans cesse plus nombreuses qui vous sont confiées.

Qu'il s'agisse de la solidarité dont nous devons, ici comme ailleurs, faire preuve pour que tous les pays, et singulièrement, les plus petits et les plus démunis, puissent accueillir vos travaux, et promouvoir ainsi la Francophonie.

Qu'il s'agisse de la solidarité que nous devons témoigner au Niger, en vue de l'organisation des 5èmes Jeux de la Francophonie de 2005.

Mais, plus que tout, je veux, ici, vous redire la place essentielle que vous tenez au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Et la conception exigeante que je me fais de vos fonctions ministérielles.

Car les politiques en faveur de la jeunesse ne sauraient être un appendice de l'action gouvernementale. Elle doivent en être l'essence et le support. Et je tenais, ici, à le réaffirmer.

Miser sur la jeunesse, c'est prendre un option politique pour l'avenir !

De ce point de vue, toutes les positions et toutes les décisions que vous prenez alimentent la politique que je conduis.

Cela est vrai, non seulement, à travers les mesures pratiques, dont je me sens responsable. Et pour lesquelles j'appelle, lors des conseils de coopération, les opérateurs à la mobilisation.

Mais cela est vrai, aussi, pour la place que nous avons su donner à la Jeunesse, depuis Moncton, et que nous devons continuer de renforcer.

Et les conversations informelles que j'ai pu avoir, dès hier soir, avec certains d'entre vous, me confortent et me stimulent dans cette idée.

Je voudrais donc, au-delà des formules convenues, vous souhaiter le meilleur des succès dans vos travaux parce que la politique de la Francophonie en faveur de la jeunesse va, aujourd'hui, s'exprimer, à travers vous.

Je vous remercie de votre attention.

**SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE**

*Ottawa (Canada) :
Les 13 et 16 Juillet 2001*

*Cérémonie d'ouverture
Vendredi 13 Juillet 2001*

**DISCOURS DU DOCTEUR ALI EL DEAN HILLAL
MINISTRE DE LA JEUNESSE
DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE,
PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFEJES.**

- Monsieur le Représentant du Premier Ministre,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
- Mesdames les Ministres,
- Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
- Mesdames et Messieurs les Experts,
- Honorables Invités,
- Mesdames et Messieurs,
- Chers Amis

Après les mots combien chaleureux de bienvenue de nos honorables Ministres du Canada, du Canada/Québec et du Canada/Nouveau-Brunswick, l'honneur me revient à présent de prendre la parole au nom de l'ensemble des Ministres et Chefs de délégation de notre Conférence et à mon nom propre.

Aussi, voudrais-je avant tout saluer avec déférence le représentant du Premier Ministre du Canada qui, par sa présence, donne un éclat particulier à la présente cérémonie.

Tout en lui adressant nos sincères remerciements, je le prie de transmettre à Monsieur le Premier Ministre, notre profonde gratitude pour cette marque d'intérêt à notre Conférence.

Monsieur le Ministre du Canada, acceptez que je vous exprime notre infinie reconnaissance pour les dispositions particulières prises par votre pays et les gouvernements provinciaux, la qualité de l'accueil réservé à toutes les délégations et la parfaite organisation de cette session extraordinaire.

Dans la pure tradition canadienne, vous avez conduit avec une grande efficacité, les préparatifs de cette réunion que nous avons décidé de tenir en marge des IV^{èmes} Jeux de la Francophonie qui s'ouvriront ce soir sans nul doute avec beaucoup de panache.

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Mes collègues et moi-même sommes très sensibles à l'insigne honneur que vous nous faites une fois encore d'être présent à nos côtés. Cette auguste présence indique tout le soutien que vous avez toujours apporté à notre organisme. Soyez-en infiniment remercié.

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

En attendant cet événement que vous avez certainement préparé avec soins, permettez-moi de vous rappeler que la session extraordinaire aura à examiner plusieurs points dont principalement :

- Le projet de modification des articles 8 et 49 des textes fondamentaux de notre Conférence et probablement le réaménagement de la composition du bureau en exercice ;
- Le mode de financement des sessions ministérielles et des réunions du bureau ;
- La situation des cadres des pays du Sud en fonction au Secrétariat général ;
- La nomination du Secrétaire exécutif des Jeux de la Francophonie ;
- L'examen de certaines questions relatives à l'organisation des V^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Enfin, en ce qui concerne l'évaluation externe des programmes de la CONFEJES et des Jeux de la Francophonie, le Président du comité de pilotage nous présentera un bref bilan à mi-parcours, à sa demande.

Sans préjuger des conclusions de cette évaluation, je voudrais indiquer la volonté exprimée de la Conférence de renforcer les acquis et d'accroître les

performances de notre institution dans le but de répondre davantage aux attentes des jeunes et aux préoccupations des pays membres.

La plupart des points inscrits ont fait l'objet de dossiers préparés par le Secrétaire Général qui a réuni à cet effet à Dakar en avril 2001 un groupe d'experts des pays et gouvernements membres du Bureau en exercice, dossiers qui vous ont déjà transmis.

J'espère que l'excellent travail fait à cette occasion nous permettra d'analyser avec efficacité les questions qui nous sont soumises et de prendre les décisions qui s'imposent, susceptibles de renforcer les acquis de notre institution et participer à sa nécessaire rénovation.

Sans préjuger des conclusions des travaux, je voudrais vous inviter à accorder un intérêt particulier à toutes les questions sociales et à celles visant à contribuer à une meilleure organisation de nos sessions ministérielles et réunions du bureau.

En raison des difficultés que connaissent certains des pays membres, particulièrement ceux du Sud, il est évident que les mesures nouvelles attendues de cette session extraordinaire ne pourront être appliquées que de façon consensuelle et graduelle.

Je mesure les efforts supplémentaires que nos Etats et Gouvernements respectifs seront appelés à faire à courts et à moyen terme pour répondre avec efficacité aux réaménagements attendus.

Mais je demeure convaincu que nous gagnerons une fois encore la bataille de la solidarité agissante pour une CONFESJES davantage forte.

A ce stade de mon propos, permettez-moi de vous rappeler certains événements majeurs qui nous interpellent et auxquels nous devons accorder un grand prix.

Il s'agit du IV^{ème} Forum mondial de la Jeunesse, événement à dimension mondiale qui se déroulera pour la première fois dans un pays francophone, le Sénégal, du 5 au 12 août 2001 à Dakar.

Il s'agit aussi des Jeux de l'Océan Indien et Méditerranéens qui suivront immédiatement l'importante rencontre des jeunes à Dakar.

Je voudrais marquer un arrêt particulier sur la Conférence ministérielle consacrée aux relations entre les Etats et les Fédérations sportives internationales prévue à Abidjan (en Côte d'Ivoire) les 7, 8 et 9 novembre 2001.

Le Secrétariat général de notre institution vous a communiqué le document préparatoire à cet important colloque qui impliquera aussi nos Collègues des pays africains non membres de la CONFEJES et non francophones en raison de l'importance de la question.

Je souhaite vivement votre présence effective et une participation de qualité de vos pays respectifs à cette conférence.

Enfin, comme tous les deux ans, notre Conférence prendra les dispositions nécessaires pour participer au IXème Sommet de la Francophonie prévu à Beyrouth en octobre 2001.

A cet effet, la Conférence transmettra aux instances de la Francophonie, ses suggestions tendant à alimenter le plan d'action et la déclaration qui seront issus de ce sommet dont le thème central s'articule autour « du dialogue des cultures ».

- Monsieur le Représentant du Premier Ministre,
- Mesdames les Ministres,
- Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
- Honorables invités,

Je vais à présent terminer en renouvelant mes sincères remerciements au Gouvernement du Canada pour avoir accueilli cette session extraordinaire en marge des IVèmes Jeux.

Excellent séjour au Canada !

Pleine réussite à la session extraordinaire !

Merci de m'avoir prêté votre aimable attention.

Vive la CONFEJES.

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET SECRETAIRE D'ETAT A LA FRANCOPHONIE
M. RONALD J. DUHAMEL
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE
DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFEJES**

LE 13 JUILLET 2001

- Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie,
- Monsieur le Président de la CONFEJES,
- Madame la Doyenne,
- Chers collègues,

Le Premier Ministre du Canada, le Très honorable Jean CHRETIEN, m'a demandé de vous exprimer le bonheur qu'il éprouve à vous savoir tous et toutes ici aujourd'hui, à la veille de l'ouverture des IV^{èmes} Jeux de la francophonie. Il va sans dire que je partage son sentiment et que je vous remercie d'honorer notre pays de votre présence.

C'est avec grand plaisir que je prendrai brièvement la parole aujourd'hui, car je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la satisfaction du Canada face à l'évolution récente de la CONFEJES, l'une des premières institutions de la Francophonie, première dans le temps mais aussi première quant à l'importance du rôle qu'elle joue.

Sa principale responsabilité est en effet la jeunesse ; je sais que, comme nous au Canada, tous les pays représentés ici ont la jeunesse parmi leurs principaux sujets de réflexion et de préoccupation.

Le Canada est heureux des nouvelles orientations et du nouveau rôle de conseiller en ce qui a trait aux politiques de la jeunesse que la CONFEJES s'est donné auprès des Etats et gouvernements membres de la Francophonie.

Nous apprécions particulièrement que la CONFEJES ait fait siennes les préoccupations exprimées à Moncton et reflétées dans le Plan d'action de Moncton, notamment en ce qui a trait à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le Canada attache de l'importance à ce programme et au fructueux partenariat que la CONFEJES a su instaurer avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans ce cadre.

Nous espérons que le processus d'évaluation de ses programmes, que la CONFEJES a mis en route, permettra d'asseoir encore mieux ce partenariat avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et de donner un second souffle à ce programme.

Je veux dire de nouveau aujourd'hui l'importance que le Canada attache aux efforts de la CONFEJES concernant la lutte contre le dopage et le VIH-SIDA.

Ses nombreux programmes qui rejoignent directement la jeunesse lui permettent d'avoir une action directe contre ces fléaux dont aucun de nos pays n'est à l'abri.

En ce qui concerne le dopage, je crois que nous sommes d'accord quant à la nécessité que les gouvernements aient une action concertée dans ce domaine.

Je voudrais réitérer l'importance que le Canada attache aux actions de la CONFEJES ayant pour but l'accès équitable des femmes dans la pratique du sport et dans les programmes pour la jeunesse. La formation et le perfectionnement des cadres, sans oublier les cadres féminins, sont également cruciaux pour le Canada.

En terminant, je remercie la CONFEJES pour sa contribution essentielle à la préparation des IV^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Je vous remercie Monsieur le Président.

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT PERSONNEL
DU PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ROGER DOUCET**

**A L'OCCASION DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE DE LA CONFEJES**

OTTAWA ET HULL, LE 13 JUILLET 2001

- Monsieur le Secrétaire Général,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Distingués invités, Mesdames et Messieurs, amis de la Francophonie,

Monsieur le Président,

Le Canada Nouveau-Brunswick désire souhaiter la bienvenue à toutes les délégations présentes à l'occasion de cette Conférence Ministérielle qui se déroule quelques heures avant l'ouverture officielle des IVèmes Jeux de la Francophonie.

La fébrilité générée par la tenue de ces Jeux est palpable tout autour de nous. Il s'agit d'un signe évident que tout est mis en œuvre pour assurer le bon déroulement de cet événement qui réunira 3 000 Athlètes et Artistes de la grande communauté francophone.

Aussi, est-ce avec grande fierté que le Nouveau-Brunswick s'est joint aux gouvernements du Canada et du Québec dans l'organisation de cet événement qui célèbre l'excellence artistique et sportive.

En effet, à peine deux ans après avoir accueilli la Francophonie à l'occasion du Sommet de Moncton, le Nouveau-Brunswick est heureux et se sent choyé d'être associé à l'organisation d'un autre événement majeur de la Francophonie.

Ce bonheur est d'autant plus grand que ces Jeux s'adressent à notre Jeunesse. Une Jeunesse qui est porteuse de notre avenir, nous, pays et gouvernements ayant le français en partage.

Il nous revient d'outiller notre Jeunesse pour qu'elle assure la continuité vers le développement et la progression de nos sociétés.

En valorisant leurs efforts au niveau sportif et culturel, nous leur transmettons un message clair que nous reconnaissons leur talent et le travail qu'ils ont investi pour atteindre un niveau d'excellence toujours plus haut.

En les réunissant ici, nous les invitons à créer des liens de part le monde et à devenir solidaires.

Les jeunes de la Francophonie qui sont parmi nous ont plus que des médailles à récolter. Leur moisson la plus riche sera celle de l'ouverture sur l'autre et de la nécessaire connection culturelle et sociale qui doit s'effectuer dans un monde où le discours économique domine.

Le Nouveau-Brunswick vous convie toutes et tous à cette fête qui rend hommage à la Jeunesse et à l'espoir qu'elle porte en elle.

Je vous remercie

**ALLOCUTION DE MONSIEUR RICHARD LEGENDRE, MINISTRE
DELEGUE AU TOURISME, AU LOISIR ET AU SPORT
DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC**

LE 13 JUILLET 2001

- Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),
- Monsieur le Président de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et Président du Comité Internationale des Jeux de la Francophonie (CIJF),
- Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Monsieur le Secrétaire exécutif du CIJF,
- Monsieur le Directeur Général du Comité d'organisation des Jeux de la Francophonie de 2001 (COJF),
- Mesdames et Messieurs,

A titre de Ministre responsable du Tourisme, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec et chef de la délégation québécoise à la présente Conférence ministérielle, permettez-moi de me joindre à mes collègues Ministres du Canada et du Nouveau-Brunswick pour vous exprimer la fierté du gouvernement du Québec de vous compter parmi nous à la veille de l'ouverture du plus important événement à caractère public de l'Organisation internationale de la Francophonie que sont les Jeux de la Francophonie, et dont nous aurons le plaisir d'accueillir une partie des manifestations à Hull. Permettez moi aussi de

souligner l'engagement pour la tenue de cet événement, des villes de Hull et de Ottawa, de la Communauté régionale de l'Outaouais ainsi que de l'Ontario.

C'est à Québec, en 1987, lors de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Sommet de la Francophonie) que le gouvernement du Québec a eu le privilège de proposer la création des Jeux de la Francophonie. Ces Jeux offrent non seulement des compétitions sportives mais aussi, élément distinctif par rapport à d'autres événements internationaux de ce genre, des concours culturels offrant l'occasion à ces artistes de faire connaître leurs arts respectifs et leur potentiel créateur.

Cette grande manifestation est le reflet du rayonnement international de la Francophonie et elle mettra particulièrement à contribution des représentants de la jeunesse délégués par plus de 50 membres de la Francophonie provenant des cinq continents. En favorisant le rapprochement entre les peuples de la richesse culturelle francophones, les Jeux offre en particulier à des jeunes artistes et athlètes de vivre une expérience des plus enrichissantes dans un cadre de convivialité et de fraternité.

Berceau de la langue française en Amérique et deuxième entité territoriale pour le nombre de locuteurs français après la France au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Québec partage avec vous le cheminement de la Francophonie depuis plus de trente ans. Nous considérons que l'avenir de la langue française repose sur une volonté commune de tous les francophones de mettre les moyens en œuvre afin d'assurer la diffusion et la promotion de cette langue internationale qu'est le français et dont nous avons fait la langue officielle des Jeux de la Francophonie.

Depuis plus de trois ans, le Québec est représenté au Comité organisateur des Jeux de la Francophonie (COJF) et elle découle de notre participation à la CONFEJES depuis sa création, en 1969. Je souligne que le Comité organisateur des Jeux qui est dirigé habilement par un Directeur Général, M. Rhéal LEROUX, qui a su s'entourer d'une équipe chevronnée tout en y intégrant de jeunes femmes et de jeunes hommes qui, par leur compétence et leur dynamisme, fournissent un apport tangible à l'organisation de ces Jeux et démontre à quel point notre Conférence est gagnante à maints chapitres à favoriser l'intégration des jeunes.

Les Jeux offrent une tribune d'expression de premier plan à des artistes et des athlètes de pointe de la Francophonie. J'exprime le souhait que, nous les Ministres de la CONFEJES, puissions également poursuivre nos objectifs de rejoindre toute la jeunesse francophone afin que celle-ci ait l'opportunité de profiter des puissants leviers de la culture et du sport pour favoriser les valeurs

de paix, de compréhension et de partage et contribuer à une insertion harmonieuse de ces jeunes dans nos sociétés réciproques où leur place n'est pas toujours acquise.

En terminant, je convie toutes les délégations de la Francophonie à venir nous visiter au bateau théâtre l'Escale, « soit l'Espace Québec », à Hull pendant les Jeux. L'Escale offre un lieu privilégié d'échange pour vous tous, amis de l'espace francophone.

Espérant que les présents Jeux seront à la hauteur de vos attentes et qu'ils contribueront au rayonnement de la Francophonie et de notre langue commune, je vous remercie de votre présence et vous souhaite un agréable séjour.

Bons Jeux.

ALLOCUTION PRONONCÉE À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFEJES, OTTAWA (CANADA) DU 12 AU 16 JUILLET 2001 PAR LE VICE-DOYEN DES MINISTRES, MONSIEUR BABA OULD SIDI, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE.

- Excellence Monsieur le Représentant du Premier Ministre,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie,
- Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme des travaux de la Session extraordinaire de notre Conférence, session tenue à Ottawa du 13 au 16 juillet 2001.

À cette occasion, c'est un grand honneur pour mon pays (la Mauritanie) et pour moi un très grand plaisir en ma qualité de Vice-Doyen des Ministres, que de pouvoir prendre la parole au nom de tous les Ministres et Chefs de délégation, pour exprimer toute notre profonde gratitude et nos sincères remerciements au Peuple et au Gouvernement du Canada pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée et pour les excellentes conditions de séjour et de travail qui nous ont été offertes et qui ont grandement contribué à la réussite de notre présente session.

Au cours de cette dernière, nous avons pris ensemble d'importantes décisions qui sans aucun doute, amélioreront sensiblement le fonctionnement et l'efficacité de notre institution commune, institution qui par la force du travail accompli, est devenue aujourd'hui l'une des plus dynamiques dans le secteur qui nous concerne, celui de la Jeunesse et des Sports.

Chaque nouvelle Conférence, nous permet de constater avec beaucoup de satisfaction que nous enregistrons des résultats plus tangibles dans notre mission de formation et d'encadrement de la Jeunesse et des Sports.

Quoi de plus éloquent dans ce domaine précis que cette image très forte de nos jeunes lors de la Cérémonie d'ouverture des IV^{èmes} Jeux de la Francophonie, image qui restera longtemps encore gravée dans nos mémoires.

Ces résultats, nous les devons :

Premièrement:

- Aux pays membres eux-mêmes qui, il faut le reconnaître, ont fourni de gros efforts ces dernières années.

Deuxièmement:

- À nos partenaires traditionnels dont le soutien ne cesse de croître année par année;

Troisièmement:

- Aux orientations clairvoyantes de notre Président en exercice et au dynamisme particulier de notre Secrétaire Général et de son équipe qui, ensemble, ont su faire de notre institution, une institution jouant un rôle indéniable dans le développement de la Jeunesse et des Sports dans nos pays respectifs, une institution qui a gagné la confiance de nos partenaires et qui, dans tous ses actes, est guidée par la recherche de l'excellence.

Pour tout cela, à toutes et à tous, je voudrais dire toutes nos vives félicitations.

Vive la CONFEJES

Je vous remercie.

Session extraordinaire de la CONFÉJES
Ottawa: les 13 et 16 juillet 2001

Cérémonie de Clôture: Lundi 16 juillet 2001

Discours du Président en exercice du Bureau, présenté par le Vice-Président
Monsieur Ousmane Issoufi MAÏGA,
Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali

- Monsieur le Représentant du Premier Ministre,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
- Monsieur le Président en exercice de la CONFÉJES,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFÉJES,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
- Mesdames et Messieurs les Experts,
- Honorables Invités,
- Mesdames et Messieurs,

Aux termes des travaux et à la suite du Vice-Doyen de notre Conférence, je voudrais renouveler mes vifs remerciements aux plus hautes autorités du Canada, en particulier, Monsieur Duhamel, représentant le Premier Ministre qui a mis tout en oeuvre pour la parfaite organisation de cette Session extraordinaire, et cela, en étroite collaboration avec ses collègues du Canada-Québec et du Canada-Nouveau-Brunswick.

Les excellentes conditions réunies nous auront permis d'atteindre les résultats attendus, ceux du renforcement de notre institution commune et de la recherche permanente d'une plus grande visibilité au sein de l'espace francophone.

Mesdames les Ministres,
Messieurs les Ministres,

Je voudrais à présent me tourner vers le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Monsieur Boutros Boutros-Ghali et lui témoigner une fois encore notre gratitude pour son soutien qui n'a jamais fait défaut à notre Conférence.

Nous apprécions hautement cet appui constant qui n'est que l'expression de sa volonté maintes fois réaffirmée de faire des Jeunes les artisans d'une Francophonie forte, solidaire et tournée vers un développement durable.

Mesdames les Ministres,
Messieurs les Ministres,

Nous venons de prendre d'importants engagements qui exigent de nos États et Gouvernements des efforts supplémentaires. Ces décisions traduisent notre volonté commune de consolider les acquis de notre institution et de renforcer la culture de l'excellence. Soyez-en remerciés.

Au moment où nous allons mettre en application dès Janvier 2002 ces mesures nouvelles notamment celles relatives aux indemnités de fonction des cadres du Sud, je voudrais au nom de la Conférence, rendre un hommage appuyé à ceux qui sont déjà en fonction au Secrétariat Général et, remercier très sincèrement leurs pays respectifs pour les sacrifices consentis afin de rendre possible le fonctionnement de notre institution.

En effet, ces cadres d'excellents niveaux du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Canada, de la Communauté Française de Belgique, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo sont allés régulièrement au "charbon" pendant les périodes difficiles, travaillant sans relâche pour permettre à notre Conférence d'atteindre son niveau actuel qui fait la fierté de tous.

Ils ont accepté les conditions qui leur étaient faites en mettant en avant l'intérêt de la communauté internationale. Ils méritent respect, encouragements et félicitations.

Aussi, osai-je espérer, avec vous, que les dispositions nouvelles que nous venons de prendre ne seront pas perçues comme le miel qui attire les mouches avec la motivation principale de se servir et non pas de servir loyalement et efficacement notre Conférence.

Ces dispositions auront certainement l'avantage d'accroître le nombre de candidatures aux différents postes de direction, mais elles ne peuvent être l'essentiel des motivations.

C'est pourquoi le Secrétaire Général, en étroite collaboration avec la Commission d'examen des dossiers dont la création est envisagée, sera invité à soumettre à notre appréciation les candidatures les plus pertinentes.

Monsieur le Représentant du Premier Ministre,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, dans l'attente de nous revoir très prochainement en Côte d'Ivoire, au mois de novembre 2001 je vais à présent terminer mon propos en réitérant mes sincères remerciements aux autorités canadiennes, aux organisateurs, ainsi qu'à l'ensemble des Ministres et Chefs de délégations ici présents et souhaiter une pleine réussite aux IV^{èmes} Jeux de la Francophonie,

Vive la CONFEJES,

Vive la Coopération Internationale

Je vous remercie.

**DISCOURS DU MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA FRANCOPHONIE
M. RONALD J. DUHAMEL
À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE CLÔTURE
DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFEJES**

LE 16 JUILLET 2001

- Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie,
- Monsieur le Président de la CONFEJES,
- Madame la Doyenne,
- Chers collègues,

Au nom du Premier Ministre du Canada, je vous remercie d'avoir participé à cette session ministérielle extraordinaire. Une session certes courte dans le temps, mais qui nous a tout de même permis de faire le point sur des dossiers importants et de prendre des décisions qui rendront nos sessions futures plus productives et amélioreront l'efficacité de notre organisation.

Le Canada attache beaucoup d'importance à l'évaluation des programmes de la CONFEJES et des Jeux de la Francophonie ; les conclusions qui en résulteront nous permettront de faire d'autres pas pour répondre encore mieux aux défis fascinants que la jeunesse continuera à nous poser.

Il est en effet possible qu'à la suite de cette évaluation, nous devions mettre de l'avant des mesures qui nous permettront de concrétiser efficacement, dans nos opérations, les nouvelles orientations adoptées lors des dernières sessions ministérielles. Il ne faudra pas hésiter, car la pertinence même de la CONFEJES en dépendra.

Le Canada est heureux que M. Michel DACH ait été reconduit au poste de Secrétaire exécutif des Jeux de la Francophonie. Nous le remercions pour l'excellent travail qu'il a accompli pour les IVèmes Jeux et, le passé étant garant de l'avenir, nous sommes convaincus qu'il continuera à remplir ses responsabilités avec la compétence que nous lui connaissons.

Toutes nos félicitations M. DACH !

A peine avons-nous assisté au lancement des IVèmes Jeux, qu'il nous a fallu nous pencher sur la préparation des Ve. Les Nigériens doivent maintenant relever le défi. Nous espérons que les décisions prises par notre assemblée leur permettront de bien démarrer vers un succès que nous leur souhaitons de tout cœur.

J'ai le plaisir d'annoncer une contribution du Canada de 2 millions de dollars pour l'organisation des 5^e Jeux de la Francophonie, qui se tiendront à Niamey au Niger en 2005.

En 2005, il reviendra en effet à un pays du Sud de prendre la relève des 4^e Jeux qui ont été inaugurés samedi dernier ici à Ottawa.

Tous nos vœux accompagnent le Niger. Le Canada est déjà confiant que le Niger relèvera ce défi avec succès.

**B / PROGRAMME DE LA SESSION
EXTRAORDINAIRE**

**Session extraordinaire de la
Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays
ayant le français en partage**

Ottawa le 16 juillet, 2001

PROJET DE PROGRAMME

Lundi 16 juillet 2001

- 09h30 Réunion des Ministres et Chefs de délégation des pays membres du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)
- 10h30 Reprise des travaux de la session ministérielle extraordinaire:
- Compte-rendu de la réunion des Ministres et Chefs de délégation des pays membres du CIJF
 - Rapport d'étape du comité de pilotage chargé d'élaborer les termes de références de l'évaluation externe des programmes de la CONFEJES et du CIJF par le Président du comité
 - Intervention du Canada concernant les relations à développer entre les États et les fédérations nationales et internationales
- 11h30 Suspension de séance et huis clos ministériel:
- Nomination du Secrétaire exécutif des Jeux de la Francophonie
- 12h00 Cérémonie officielle de clôture de la Session extraordinaire
- Lecture du rapport final, des résolutions et motions par S.E.Mme Geneviève Bro-Grebe, Ministre des Sports et des Loisirs de la Côte d'Ivoire

- Allocutions de clôture:
 - S.E.M. Baba Ould Sidi, Ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports, Vice-Doyen, Mauritanie;
 - S.E.M.. Ousmane Issoufi MAÏGA, Vice-Président du Bureau en exercice de la CONFEJES et Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali;
 - S.E.M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de la Francophonie;
 - L'honorable Ronald Duhamel, Secrétaire d'État à la Francophonie du Canada

12h45 Fin de la Cérémonie

13h00 Conférence de presse animée par:

- Monsieur Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'OIF
- Monsieur Ali El Dean Hillal, Président en exercice de la CONFEJES
- Monsieur Ronald Duhamel, Secrétaire d'État à la Francophonie du Canada
- Monsieur Victor Kouassi, Secrétaire général de la CONFEJES
- Monsieur Michel Dach, Secrétaire exécutif des Jeux de la Francophonie

13h30 Fin de la Conférence de Presse

**C/ RAPPORT DU PRESIDENT
DU COMITE DE PILOTAGE**

**NOTES POUR UNE PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT
DES TRAVAUX DU COMITE DE PILOTAGE CHARGE DE
L'EVALUATION DES PROGRAMMES DE LA CONFEJES ET DU CIJF**

**A L'OCCASION DE LA CONFERENCE EXTRAORDINAIRE
D'OTTAWA**

LES 13 ET 16 JUILLET 2001

- Monsieur le Président,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,
- Monsieur le Secrétaire Général,
- Monsieur le Secrétaire exécutif,
- Mesdames et Messieurs les experts,

A l'occasion de sa XXVIIIème session tenue au Caire en février 2001, la Conférence ministérielle adoptait la résolution 23 portant sur une évaluation externe des programmes de la CONFEJES et du CIJF.

La Conférence demandait au Secrétaire Général d'assurer la mise en place d'un Comité de pilotage chargé de superviser l'évaluation par des experts externes et de faire rapport à l'occasion du Bureau qui se tiendra en février 2002 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Le Secrétaire Général a donc convoqué une première rencontre, du 18 au 20 avril, à Dakar, au siège de la CONFEJES. De fait, le comité de pilotage est constitué des experts des pays et gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES et de représentants de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), chacun devant assumer les frais liés à sa participation.

Le Comité a arrêté à ce moment les « Termes de référence » de l'évaluation et m'a confié l'honneur d'assurer la présidence des travaux.

Les objectifs de l'évaluation visent notamment à vérifier si les stratégies mises en œuvre, de même que l'élaboration et l'exécution des programmes sont bien conformes aux textes fondamentaux de l'organisation ; de donner une appréciation quant à la mise en œuvre des nouvelles orientations adoptées par la Conférence à Bamako (1999) ; de donner des indications sur la participation féminine ; d'évaluer l'impact des interventions auprès des populations concernées ; d'identifier les facteurs contribuant à la réussite des programmes ; et d'apprécier la capacité de la CONFEJES à évaluer et adapter ses propres programmes.

L'évaluation couvrira les biennums 1996-1997 et 1998-1999 en plus du biennum en cours ; elle portera sur les programmes mis en œuvre par la CONFEJES durant les deux premiers biennums et les trois programmes mis en œuvre depuis 2000 :

- l'appui à l'élaboration et au renforcement des politiques nationales de jeunesse et de sport ;
- la promotion de la jeunesse et le développement des sports ;
- la formation des cadres ;

elle portera sur les programmes faisant l'objet d'un accord de coopération avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, notamment le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) et le Fonds d'insertion par la fabrication de matériel d'animation sportive (FIFMAS) ; finalement, l'évaluation portera sur l'organisation des Jeux de la Francophonie.

A l'occasion de sa seconde réunion, tenue à Beyrouth les 24 et 25 mai 2001, le Comité de pilotage a procédé à la désignation de cinq experts, deux du Sud et trois du Nord, qui ont été appelés à se joindre au groupe pour des séances de travail spécifiques. Le Comité ayant arrêté le principe d'une parité Nord-Sud a donc été désigné pour permettre que le groupe d'experts évaluateurs puisse se réunir, à Dakar, du 20 au 28 juin 2001.

Les experts du Nord ont été mis à contribution par la France, le Canada et le Québec et les experts du Sud proviennent du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

Le Comité de pilotage a arrêté un budget d'opération de 58 000 000 CFA, conscient qu'il s'agit d'une enveloppe serrée mais se gardant la possibilité d'y revenir, devant l'ampleur de la tâche et les difficultés particulières posées par les échéanciers ambitieux. Le Secrétariat général a contribué à cette enveloppe pour 14 000 000 CFA en utilisant des reliquats spécifiques et des sommes déjà votées pour une évaluation du FIJ, le CIJF pour 10 000 000 CFA, la France pour 20.000 000 CFA et le Canada pour 14 000 000 CFA. La France, le Canada et le Québec payent pour leur part les montants requis pour la participation des experts indépendants du Nord.

Pour rencontrer l'objectif de déposer son rapport et ses recommandations de sorte que les Ministres membres du Bureau de la CONFEJES puissent en prendre connaissance à temps pour la réunion de février 2002, les experts évaluateurs ont proposé un calendrier de travail et de déplacement qui les conduira dans un certain nombre de pays membres en plus de déplacements au siège de l'organisation et une présence, ici, aux Jeux de la Francophonie. Le Comité de pilotage se réunira avec les experts à Paris, les 3, 4 et 5 décembre, pour faire l'examen d'un rapport préliminaire puis les 9, & à et 11 janvier 2002 à Dakar, pour préparer les recommandations qui seront soumises aux Ministres lors du Bureau de février 2002.

A titre de président du Comité de pilotage, je souhaiterais informer les Ministres que nous pourrions présenter, en respect de l'échéancier, un rapport correspondant, selon nous, aux attentes qui nous ont été signifiées. Ce rapport témoignera de l'évaluation qui aura été conduite en respect des limites budgétaires que nous devons considérer. Les experts évaluateurs pourront y témoigner de l'ensemble de leurs observations, remarques et considérations alors que le Comité de pilotage proposera modestement aux Ministres les recommandations visant une mise en œuvre plus rapide du rapport d'évaluation.

A cet effet, j'aimerais rappeler à cette assemblée que les textes fondamentaux de la CONFEJES ne prévoient pas que le Bureau puisse actuellement prendre les décisions relativement aux orientations des programmes et au fonctionnement de l'organisation puisque cela revient, toujours selon les textes, à la Conférence. Si les Ministres jugent opportun de permettre au Bureau de donner suite au rapport dès 2002, je suggère modestement, puisque j'interprète la volonté que les Ministres ont exprimé au Caire d'autoriser le Bureau à procéder, qu'une résolution à cet effet soit adoptée durant cette session.

J'aimerais terminer en remerciant mes collègues pour leur engagement dans le processus et la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant la présidence de nos travaux ; particulièrement notre vice-président, M. Hisham AZMY d'Égypte ; en soulignant la collaboration que m'a offerte jusqu'à présent le Secrétaire Général de la CONFESJES, collaboration qui a également été remarquée et portée à mon attention par nos experts évaluateurs en mission au siège de Dakar en juin 2001 ; en remerciant les bailleurs de fonds qui ont permis le montage financier de ce dossier ; en remerciant le Ministre libanais, le Dr Sebouh HOVNANIAN et son Directeur de Cabinet, M. Ibrahim MENASSA, qui ont permis que les travaux de la session de Beyrouth se déroulent de façon remarquable ; et en remerciant Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports et les autorités françaises qui accueilleront la session de décembre du Comité de pilotage et des experts évaluateurs.

Voilà, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations,
les information que je souhaitais vous communiquer en lien avec le mandat que vous nous avez confié.

Je vous remercie.

Le Président du Comité de pilotage,

Jean-Pierre BASTIEN

200, chemin Ste-Foy, bureau 4.40

Québec (Québec) GIR 6B2

Téléphone : (418) 646.6018

Télécopieur : (418) 644.9474

Courriel électronique : jean.pierre.bastien@msss.gouv.qc.ca

**D/ RAPPORT DE LA REUNION
DES EXPERTS**

**SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE
(CONFÉJES),**

OTTAWA LES 13 ET 16 JUILLET 2001.

RAPPORT DES EXPERTS

La réunion des Experts, préparatoire à la session extraordinaire de la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFÉJES), s'est tenue les 12, 14 et 15 juillet 2001 dans la salle de conférence du Ministère des Affaires étrangères du Canada (Ottawa) puis à l'hôtel Holiday Inn (Hull).

Elle a été présidée par Monsieur Hisham AZMY, expert de la République Arabe d'Égypte.

Avant d'aborder les trois points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur Pierre GRANGER Directeur Adjoint des Affaires de la Francophonie a, au nom de Monsieur le Ministre Roland DUHAMEL, souhaité la cordiale bienvenue aux experts.

Les points examinés se présentent comme suit:

1. Modifications des articles 8 et 49 des textes fondamentaux de la CONFÉJES,
2. Dossier relatif à la situation des cadres du Sud en fonction au Secrétariat général de la CONFÉJES,
3. Mode de financement des conférences et des réunions du bureau de la CONFÉJES.

Un document de travail a été élaboré par les experts des pays membres du Bureau réunis à Dakar, République du Sénégal, en avril 2001.

Il ressort des débats ce qui suit:

I- Au sujet de la modification des articles 8 et 49 des textes fondamentaux de la CONFÉJES.

A) Modification de l'article 8 relatif à la composition du Bureau

En vue de clarifier le mode de désignation et de composition du Bureau et tenant compte des observations faites lors de la réunion des Ministres du 13 juillet 2001 relative aux propositions du Secrétariat Général sur le nombre (15 au lieu de 11) et la répartition des membres du Bureau, les experts ont retenu 2 critères essentiels à savoir:

- être à jour des cotisations statutaires;
- contribuer effectivement au Fonds Commun au moins une fois au cours du biennium précédent.

Les débats forts enrichissants ont permis de recomposer les groupes et d'arrêter la répartition des pays comme suit:

- Groupe A : Europe, Amérique du Nord	5 membres
- Groupe B : Afrique de l'Ouest	3 membres
- Groupe C : Afrique Centrale et les Grands Lacs	2 membres
- Groupe D : Afrique du Nord, Méditerranée et Europe Centrale	2 membres
- Groupe E : Océan Indien, Asie et Caraïbes	2 membres
- Le Doyen dans la fonction de Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports	1 membre

La désignation des membres du Bureau se fait parmi les pays à jour de leur cotisation statutaire et ayant contribué au moins une fois au Fonds commun au cours du biennium précédent.

Chaque groupe désignera ses représentants au sein du Bureau sur la base du principe de la rotation.

B) Modification de l'article 49 relatif à la procédure de modification des statuts de la CONFEJES.

Les experts adoptent la proposition qui vise à réduire le délai de saisine du Président en exercice qui passe de 6 mois à 3 mois lorsque la modification revêt un caractère urgent.

II Concernant la situation des cadres du Sud en fonction au Secrétariat Général

Les experts marquent leur accord pour la révision des indemnités des cadres du Sud et adoptent la première proposition qui vise à faire supporter l'incidence financière de quarante-deux millions cinq cent un mille huit cents francs CFA (42.501.800 CFA) par l'ensemble des pays membres traduisant ainsi le caractère et l'esprit multilatéraux de solidarité chers à la CONFEJES.

Pour les pays du Sud, la cotisation statutaire annuelle passera alors de deux millions de francs CFA à deux millions six cent mille francs CFA pour compter de l'année 2002.

La clé de répartition en vigueur sera utilisée pour déterminer les contributions des pays du Nord.

Cette décision permet de valoriser les cadres du Sud. Aussi, le Secrétariat Général devra-t-il réfléchir à la mise en place d'une commission d'examen des dossiers de candidature aux différents postes de cadres du Sud au Secrétariat Général.

III S'agissant du mode de financement des Conférences et des Réunions du Bureau

Quatre propositions étaient avancées pour faire jouer la solidarité en faveur des pays d'accueil au regard des coûts de plus en plus élevés de l'organisation des Conférences Ministérielles et des Réunions du Bureau.

A l'issue des débats, plusieurs pistes ont été explorées. Pour l'essentiel il s'agit d'étudier les meilleures conditions d'organisation des sessions ministérielles. Les experts sont globalement favorable à l'organisation d'une réunion d'experts au siège de la CONFÉJES, un ou deux mois avant la session ministérielle pour laquelle la participation serait réduite au Ministre ou Chef de délégation et à un expert. La réunion des experts étudiera les questions techniques de bilan, de programmation et de financement, tandis que les Ministres se consacreront aux questions politiques essentielles.

Afin d'approfondir cette question les experts proposent la mise en place d'une commission qui fera des propositions dans ce sens à la session de 2003 au Liban.

Outre ces points inscrits à l'ordre du jour, les experts ont étudié les points suivants:

1. La préparation du IX^{ième} Sommet de la Francophonie qui se tiendra en Octobre 2001 au Liban sur le thème: "dialogue des cultures".

Par rapport à ce point, une commission ad hoc composée de la France, du Canada-Québec, de l'Égypte, du Rwanda et du Secrétariat Général est chargée de faire des propositions au Bureau pour présenter au I^x^{ième} Sommet de la Francophonie, un bilan des actions conduites par la CONFÉJES depuis le Sommet de Moncton et lui permettre de renforcer sa mission envers la Jeunesse dans l'espace francophone. Deux projets de correspondances ont été préparés à cet effet.

2. Le Président du comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFÉJES et des Jeux de la Francophonie a informé les experts du déroulement des travaux. Deux réunions ont été organisées à Dakar et à Beyrouth pour élaborer les termes de référence, sélectionner les experts indépendants et élaborer le calendrier de l'évaluation. Le rapport d'évaluation devra être disponible pour la réunion du Bureau à Ouagadougou.

Les experts ont soulevé des inquiétudes quant à la période choisie pour les visites de terrain. Ces craintes sont essentiellement liées à la disponibilité des personnes et des structures à contacter.

Sur le plan financier, les contributions annoncées ne sont pas encore parvenues au Secrétariat Général.

Cet état de fait pourrait compromettre la suite de l'évaluation si des mesures urgentes n'étaient pas prises.

3. Le Secrétaire Général a rappelé la tenue de la Conférence Ministérielle consacrée aux relations à développer entre les États et les Fédérations sportives Nationales et Internationales prévue les 8 et 9 novembre 2001 à Abidjan. Cette conférence a acquis l'adhésion des Fédérations Internationales notamment la FIFA et la FIAA.

Les documents de la réunion préparatoire organisée à Lausanne sont disponibles.

Les pays sont invités à s'inscrire rapidement pour permettre à la Côte d'Ivoire de prendre les dispositions nécessaires à l'organisation

4. Il a également informé et invité les experts à la cérémonie d'ouverture de la mise en place du Comité Scientifique ad hoc de la CONFÉJES de lutte contre le dopage en francophonie. Il s'agit de l'application des décisions de la Conférence de Libreville sur l'état des lieux de la lutte contre le dopage en francophonie. Cette cérémonie est prévue le mardi 17 juillet 2001 à 10 heures à l'hôtel Holiday Inn (Hull).
5. Enfin, il a porté à la connaissance de la réunion, les dispositions prises par la CONFÉJES pour permettre la participation de tous les pays membres à la concertation préparatoire au 4^e Forum Mondial de la Jeunesse à Dakar en Août 2001.

Les experts ont élaboré quatre (4) projets de résolutions et une motion de félicitation et de remerciement aux autorités du Canada.

Fait à Ottawa, le 15 juillet 2001

Les experts

RAPPORT DES EXPERTS DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2001

Faisant suite aux instructions de la réunion des Ministres du 13 juillet 2001, les experts se sont réunis le 14 juillet 2001, à 09 heures à l'Hôtel Holiday Inn, à Hull.

Cette séance de travail a été présidée par Monsieur Hisham Azmy, expert de la République Arabe d'Égypte.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir:

- la modification de l'article 8 des textes fondamentaux de la CONFEJES, relative à la composition du Bureau.
- la préparation du IX^{ème} Sommet de la Francophonie à Beyrouth (Liban) en octobre 2001.

1. De la modification des textes fondamentaux.

Prenant en compte les observations de la réunion des Ministres du 13 juillet 2001, le Secrétariat Général a fait des propositions de répartition des 15 membres du Bureau en s'appuyant sur deux critères essentiels que sont:

- être à jour des cotisations statutaires
- contribuer effectivement au fonds commun au moins une fois au cours du biennium précédent.

Des débats forts enrichissants ont permis de recomposer les groupes et d'arrêter la répartition des places par groupe comme suit:

Groupe A : Europe, Amérique du Nord	5 membres
Groupe B : Afrique de l'Ouest	3 membres
Groupe C : Afrique Centrale et les Grands Lacs	2 membres
Groupe D : Afrique du Nord, Méditerranée et Europe Centrale	2 membres
Groupe E : Océan Indien, Asie et Caraïbes	2 membres
Le Doyen dans la fonction de Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports	1 membre

La désignation des membres du Bureau se fait parmi les pays à jour de leur cotisation statutaire et ayant contribué au moins une fois au Fonds commun au cours du biennium précédent.

Chaque groupe désignera ses représentants au sein du Bureau sur la base du principe de la rotation.

2. De la préparation du Sommet de la Francophonie de Beyrouth.

Une Commission ad hoc composée de la France, du Québec, de l'Égypte, du Rwanda et du Secrétariat Général est chargée de faire des propositions au Bureau pour présenter au prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Beyrouth, un bilan des actions conduites par la CONFEJES depuis le Sommet de Moncton et lui permettre de renforcer ses missions envers la Jeunesse dans l'espace francophone.

Les experts

Recommandation No. 1 relative au réaménagement du Bureau de la CONFEJES en exercice

Les experts de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES), réunis en session extraordinaire à Ottawa-Hull, au Canada, les 13 et 16 juillet 2001,

- considérant l'adhésion de nouveaux membres lors de la dernière conférence ministérielle qui s'est tenue au Caire en Égypte (Février 2001),
- considérant la nécessité d'une meilleure répartition géographique des pays membres du Bureau,

Recommandent aux Ministres :

de modifier la composition du Bureau de la CONFEJES de onze (11) à quinze (15) membres selon la répartition suivante :

Groupe A : Europe, Amérique du Nord et Caraïbe	7 membres
Groupe B : Afrique de l'Ouest	3 membres
Groupe C : Afrique Centrale et les Grands Lacs	2 membres
Groupe D : Afrique du Nord et Méditerranée	1 membre
Groupe E : Océan Indien et Asie	1 membre
Un (1) membre permanent représentant le doyen dans la fonction de Ministre de la Jeunesse et des Sports	

de décider que la qualité de membre permanent du Bureau s'acquiert par le versement annuel d'une cotisation au moins égale à dix millions de francs CFA (10 000 000 Francs CFA) au Fonctionnement et/ou au Fonds communs,

de décider que cette nouvelle disposition entre immédiatement en vigueur.

Les experts

Recommandation No. 2 relative à la modification de l'article 49 des textes fondamentaux de la CONFEJES

Les Experts de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le Français en partage, réunis en session extraordinaire les 13 et 16 juillet 2001 à Ottawa-Hull,

- Considérant la nécessité de disposer de procédures particulières pour les demandes de modification statutaire revêtant un caractère urgent,

Recommandent aux Ministres

d'adopter la modification de l'article 49 des textes fondamentaux de la CONFEJES relative à la procédure de modification des statuts ainsi qu'il suit :

les présents statuts peuvent être modifiés à la demande du Bureau ou à la demande du tiers au moins des pays membres, par lettre adressée au Président en exercice six mois avant la tenue de la Conférence ministérielle,

Le délai de saisine du Président en exercice est ramené à trois mois lorsque la demande de modification revêt un caractère urgent,

Dans ce cas le Secrétaire Général centralise les demandes et transmet celles-ci au Président en exercice qui les soumet à la Conférence ministérielle.

Les Experts

Recommandation No. 3 relative à la situation des cadres des pays du Sud en fonction au Secrétariat Général de la CONFEJES

Les Experts de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le Français en partage, réunis en session extraordinaire les 13 et 16 juillet 2001 à Ottawa-Hull,

- considérant les difficultés pour les pays du sud, membres de la CONFEJES, de prendre en charge leurs cadres nationaux en activité au Secrétariat général, à Dakar (Sénégal),
- considérant le coût élevé de la vie au Sénégal,
- souhaitant faire prévaloir les principes de solidarité et d'équité qui animent depuis toujours la CONFEJES,

Recommandent aux Ministres :

d'adopter à compter du premier janvier 2002, les nouvelles indemnités de fonction proposées pour les cadres des pays du sud affectés au Secrétariat général de la CONFEJES à Dakar, au Sénégal,

de répartir le montant global de l'augmentation financière (soit 42 600 000 Francs CFA) entre les pays membres selon les critères de répartition des cotisations en vigueur.

Les Experts

Recommandation No. 4 relative à la modification des cotisations statutaires des pays du Sud

Les Experts de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le Français en partage, réunis en session extraordinaire les 13 et 16 juillet 2001 à Ottawa-Hull,

- Considérant les principes de solidarité et d'équité qui animent les Ministres de la CONFEJES,
- Considérant la nécessité d'améliorer les conditions de travail des cadres des pays du sud en fonction au Secrétariat Général à Dakar (Sénégal),
- Considérant la proposition faite par le Secrétaire Général lors de la Conférence ministérielle qui s'est tenue au Caire en février 2001,

Recommandent aux Ministres d'adopter le nouveau taux de cotisation statutaire annuelle des pays du sud, fixé à **2 600 000 Francs CFA**, à compter du premier janvier 2002.

Les Experts

**E / LISTE DES DELEGUES A LA CONFEJES
(OTTAWA, JUILLET 2001)**

Pays	Prénoms & Nom	Fonction
Bénin	S.E.M. Valentin Aditi HOUDE	Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
	M. Bio Simin SEKO	Secrétaire général, Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
	M. Alfred AMEGAN	Directeur national des Sports
Burkina Faso	S.E.M. René-Emile KABORE	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Lédi Ousmane SAWADOGO	Directeur général des Sports
	M. Michel OUBDA	Directeur général de la Jeunesse
Burundi	S.E.M. Gérard NYAMWIZA	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
	Mme Amélie GAHOMA	Conseillère du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
	M. Célestin NDAYIZEYE	Conseiller
Cameroun	S.E.M. Mkpatt BIDOUNG	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Mallam Saliou HAMADOU	Directeur de la Jeunesse et de l'Animation
	M. Atemengue Frederic ATEBA	Directeur des Sports
Canada	S.E.M. Ronald DUHAMEL	Ministre des anciens Combattants et Secrétaire d'Etat (Francophonie)
	S.E.M. Jacques BILODEAU	Ambassadeur du Canada en Belgique et Représentant personnel du P.M.
	M. Gabriel-M. LESSARD	Directeur des Affaires de la Francophonie
	M. Pierre GRANGER	Directeur adjoint et correspondant national
	Mme Marie-Geneviève MOUNIER	Directrice Francophonie internationale, Ministère du Patrimoine
	M. Jean C. GANDUBERT	Conseiller du Secrétaire d'Etat (Sport Amateur)
Canada/Québec	S.E.M. Richard LEGENDRE	Ministre délégué au Tourisme, aux Loisirs et aux Sports
	M. Jean-Pierre BASTIEN	Directeur général au Secrétariat aux Sports
	M. René LEDUC	Directeur général des organisations internationale
	Mme Rita POULIN	Directrice de la Francophonie international (MRI)
	M. Benoît LEBLANC	Conseiller à la Direction de la Francophonie internationale (MRI)

Pays	Prénoms & Nom	Fonction
Canada/N-B	M. Roger DOUCET	Sous-Ministre à la Coopération intergouvernementale
	M. Claude MARQUIS	Correspondant national auprès de la CONFEJES
Cap Vert	S.E.Mme Maria de Jésus MASCARENHAS	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse
	M. Joao Baptista PEREIRA	Directeur général de la Jeunesse
	M. Inacio Santos CARVALHO	Directeur général des Sports
Centrafrique	S.E.M. Jean-Dominique NDARATA	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Joseph YARAMANZI	Chargé de mission à la Jeunesse et aux sports (Expert)
Communauté Française de Belgique	S.E.M. René HAMAITE	Chef de délégation
	M. Alain DEMAEGD	Chef du département Francophonie
	M. Odon Marcel MARNEFFE	Directeur Général adjoint du Sport
	M. Jules GHEUDE	Délégué Wallonie-Bruxelles à Québec
Comores	S.E.M. Madi AHAMADA	Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
	M. Kéké MBAE	
	M. Ibrahim BEN ALI	
Congo	S.E.M. André Okombi SALISSA	Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation, chargé du redéploiement de la Jeunesse, de l'Instruction civique et des Sports
	M. Patrice NGATALI	Conseiller à la Jeunesse au Ministère de l'Enseignement technique et Professionnel
	M. Georges Olivier ITOUA	Attaché à l'Enseignement technique au Ministère de l'Enseignement technique et professionnel
	M. Emmanuel MPIOH	
Congo – RDC	S.E.M. Timothée MOLEKA NZULAMA	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	Mme Lutete MANA	Expert
	M. Kalambayi Wa KABONGO	Expert
	M. Mutombo KABAMBA	
	Mme Lisette Hemedi BANZA	

Pays	Prénoms & Nom	Fonction
Côte d'Ivoire	S.E.Mme Geneviève BRO-GREBE	Ministre des Sports et des Loisirs
	Mme Marie-Thérèse ARKHURST	Chef de Cabinet, Sports et Loisirs
	M. François ALLA YAO	Directeur des Sports
	S.E.M. Lazarre KOFFI KOFFI	Ministre de la Jeunesse, de l'emploi et de la Formation professionnelle
	M. Bertin KADET GAHIE	Ministère de la Jeunesse
	M. Adjei KOFFI KOUAKOU	Ministère de la Jeunesse
Egypte	S.E.M. Ali El Dean HILLAL	Ministre de la Jeunesse
	M. Mohamed Talaat GUENEDY	
	Mme Nelly Mohamed ABDEL BAKY	
	Mme Christine Youssef NAGUIB SIDAR	
	M. Ismail Mohamed KABESH	
	M. Hisham Abdel Hamid AZMY	
	Melle Manal Mohamed YOUSSEF	
	Mme Bahgua Mounir Barsoum HABACHY	
France	S.E.Mme Marie-George BUFFET	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Olivier MEIER	MJS – Cabinet
	M. Hervé CANNEVA	Adjoint Directeur des Sports
	Mme Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE	MJS – Direction des Sports
	M. Jean MAIFFREDY	MJS – DJEP
	M. Jean-Michel DUMOND	MAE – SAF
	M. Gérard BLONDEL	MAE – SAF
	M. Christian GARCIA	Chef de Cabinet Mme BUFFET
	Mme Francine MEYER	MAE – DGCID
Gabon	S.E.M. Daniel ONA ONDO	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	Mme Suzie BIYOGHE	Conseiller du Ministre et Correspondant national

Pays	Prénoms & Nom	Fonction
Guinée	Mme Germaine MANGUET	Chef de Cabinet du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
	M. Saidou DIOUBATE	Directeur national de la Culture
	M. Mamadi CAMARA	Conseiller aux Sports
Haïti	S.E.M. Herman NAU	Secrétaire d'état à la Jeunesse, aux Sports et au Service Civique
	M. Ernst GILMUS	Consultant en activités physique et Sportives
	M. Mesguerre SAINT-PIERRE	Directeur adjoint de la Jeunesse et de l'Action civique
Liban	S.E.M. Sebouh HOVNANIAN	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Ibrahim MENASSA	Chef de Cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports
Luxembourg	S.E.Mme Anne BRASSEUR	Ministre de l'Education nationale et des Sports
	M. Jean KRANTZ	
Madagascar	S.E.M. NDRIANASOLO	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Ernest MARINASY	Directeur général de la Jeunesse et Des Sports
	M. Damy SEDALY	Directeur de la Jeunesse et des Sports
Mali	S.E.M. Ousmane Isoufi MAIGA	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Cheik KONATE	Expert – Ministère de la Jeunesse et des Sports
	M. Seydou DAWA	Expert – Ministère de la Jeunesse et des Sports
Maroc	S.E.M. Ahmed MOUSSAOUI	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. Dakine LAHCEN	Directeur des Sports
	M. Driss AGUIDA	Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports
Maurice	S.E.M. Ravi YERRIGADOO	Ministre de la Jeunesse et des Sports
	M. J.W. PACIFIQUE	Directeur de Cabinet du Ministre
	M. Alain ALIPHON	Conseiller du Ministre
	M. Novin GAYA	Directeur des Sports

Pays	Prénoms & Nom	Fonction
Mauritanie	S.E.M. Baba OULD SIDI	Ministre de la Fonction publique, du travail, de la Jeunesse et des Sports – Chef de délégation
	M. Youssouf FALL	Conseiller technique
	M. Mohamed OULD GHALY	Directeur adjoint du Sport
Niger	S.E.M. Lamine ISSA	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
	M. Soumaïla ALMOUSTAPHA	CNJF – Niger
	M. Hama DIALLO	Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives
	M. Yahaya MAHAMANE	Directeur des Sports
Roumanie	S.E.M. Georgiu GINGARAS	Ministre de la Jeunesse et du Sport
	M. Christian RIZEA	Directeur du Cabinet du Ministre
	M. Cornel DANAILA	Directeur des Relations internationales - Sports
Rwanda	S.E.M. François NGARAMBE	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture – Chef de délégation
	M. Gédéon RUDAHUNGA	Président d'honneur du Comité National Olympique et Sportif du Rwanda
	M. Paterne RWIGEMA	
Sénégal	S.E.M. Modou DIAGNE Fada	Ministre de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène publique
	M. Biram Khary NDOYE	Premier Conseiller Technique des Sports
	M. Malick TALL YADE	
Seychelles	M. Patrick NANTY	Secrétaire Général du Ministère des Collectivités locales, de la Jeunesse et des Sports
Suisse	S.E.M. Jean Pierre VETTOVAGLIA	Représentant personnel du Président de la Coopération et Ambassadeur de Suisse à Paris
	Mme Jolanda PFISTER HERREN	Correspondante nationale Suisse Auprès de l'AIF
Tchad	M. Khayar Oumar DEFALLAH	Directeur général du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
	M. Youssouf DJIBRINE	Directeur des Sports

Pays	Prénoms & Nom	Fonction
Togo	S.E.M. Sélom Komi KLASSOU	Ministre de la Culture, de la de la Jeunesse et des Sports
Tunisie	S.E.M. Abdourahim ZOUARI	Ministre de la Jeunesse, de l'Enfance et des Sports
	M. Belhassen LASSOUED	Directeur général des Sports
Vietnam	S.E.M. Pham Sanh CHAU	Ambassadeur de la République du Vietnam auprès de l'UNESCO et de l'OIF
	M. Diep Quang HUONG	Directeur adjoint au Comité national de la Jeunesse du Vietnam
	M. Nguyen VAN QUAN	Directeur en chef de la direction internationale du Comité des Sports
	M. Ly DUC TRUNG	
Macédoine	M. Alex VASILEVSKI	
A. I. F	M. Jean-Pierre McLAUGHLIN	Chargé des dossiers Jeunesse
	M. Jacques DECK	
CIJF	M. Michel DACH	Secrétaire exécutif du CIJF
	M. Michel DERONZIER	Expert
	M. Jean Michel GUERNIC	Expert
	Mme Isabelle DURIN	Expert
SG/CONFESJES	M. Victor KOUASSI M. Charles DUMONT M. Bazoin BAKO M. André Marie MANGA M. Laurent LEKE M. Mansour SY M. Karamoko Mory KONTE Mme Aminata KOUAME	Secrétaire Général Conseiller Technique Directeur EPS/Sport Directeur Jeunesse DAF Adjoint/DAF Adjoint/DEPS Adjointe/DJ